

: VILLE DE GRAVELINES (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590273500012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DUNKERQUE

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GRAVELINES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

	DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	60 235 329,80	G	73 184 308,36
	B	15 330 208,39	H	14 776 361,53

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	500 588,38
	D	0,00	J	2 903 862,57
				(si excédent)
				(si excédent)

= =

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	75 565 538,19	= G + H + I + J	91 365 120,84
---	------------------------	----------------------	------------------------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	F	12 520 750,09	L	1 251 455,92
		= E + F	= K + L	1 251 455,92

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	60 235 329,80	= G + I + K	73 684 896,74
	= B + D + F	27 850 958,48	= H + J + L	18 931 680,02
	= A + B + C + D + E + F	88 086 288,28	= G + H + I + J + K + L	92 616 576,76

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.